



PAUL JEANNETEAU

DÉPUTÉ DE MAINE-ET-LOIRE

CONSEILLER GÉNÉRAL

MAIRE DE CHAMPIGNÉ

Communiqué de Presse

Restauration de monuments historiques : Paul JEANNETEAU intervient auprès de la Ministre de la Culture.

Dans une lettre qu'il lui a envoyée ce jour, Paul JEANNETEAU, Député de Maine-et-Loire, interpelle Christine ALBANEL, Ministre de la Culture et de la Communication, afin de lui faire part des inquiétudes fortes qu'inspirent les projets de remise en cause du bien-fondé de certaines « niches fiscales » en faveur de la restauration de notre patrimoine.

La restauration des monuments historiques, dont nous sommes particulièrement riches en Anjou, représente pour l'Etat seul un budget conséquent et il a donc été notamment fait appel à l'aide des particuliers au moyen de systèmes de la déduction d'impôt.

Si, sur le principe, l'idée récente de réduire ces « niches », devenues trop nombreuses, ne semble pas inopportun, il conviendrait en revanche de s'assurer que cela n'aura pas pour conséquence de réduire l'activité économique de secteurs fragiles, comme celui de la restauration de monuments historiques, fortement demandeurs de main d'œuvre, non délocalisables et permettant de conserver et transmettre des savoir-faire et des métiers spécifiques.

Par ailleurs, la baisse de l'investissement dans cette filière aurait rapidement pour conséquence de fermer au public, pour des raisons de sécurité, un certain nombre de lieux.

Paul JEANNETEAU demande donc à Christine ALBANEL de tout mettre en œuvre pour ne pas sacrifier le rayonnement culturel et patrimonial de la France au profit d'une économie budgétaire hasardeuse et peu profitable à moyen terme.